



## Les conséquences économiques du vieillissement de la population réunionnaise à l'horizon 2050

En 2020, à La Réunion, le nombre de seniors (50 ans ou plus) atteint 278 000 personnes, et dépasse ainsi pour la première fois le nombre de moins de 20 ans. Le vieillissement de la population devrait se poursuivre à l'horizon 2050, où 371 000 seniors vivraient sur l'île. En particulier, le nombre de 75 ans ou plus triplerait. Ce vieillissement aura des conséquences pour l'économie de l'île.

Sur le marché du travail, la croissance de la population en âge de travailler resterait modérée, limitant ainsi le nombre de personnes à insérer. Malgré la hausse attendue des taux d'activité des 50-64 ans, le nombre d'actifs seniors (c'est-à-dire en emploi ou à la recherche d'un emploi) augmenterait peu.

La transformation de la structure d'âge des ménages pourrait induire, toutes choses égales par ailleurs, une hausse du revenu par habitant. En outre, les retraites sont susceptibles de continuer à progresser sous l'effet de l'augmentation des taux d'emploi et des qualifications. La consommation des ménages pourrait évoluer vers plus de services et moins de biens, notamment importés.

Enfin, avec l'augmentation des personnes âgées dépendantes et la diminution probable du nombre d'aidants familiaux potentiels, les besoins en services à la personne augmenteraient et les dépenses du Département liées à la dépendance doubleraient entre 2023 et 2050.

En 2020, 278 000 personnes de 50 ans ou plus vivent à La Réunion. Pour la première fois, leur nombre est supérieur à celui des moins de 20 ans. La part des seniors de 50 ans ou plus a doublé en l'espace de trente ans, passant de 15 % en 1990 à 32 % en 2020. Cette hausse concerne tant les 50-64 ans (de 10 % à 20 % de la population) que les 65 ans ou plus (de 5 % à 12 %). En particulier, les 75 ans ou plus sont nettement plus nombreux en 2020 : on en recense 43 000 (5 % des habitants de l'île), soit près de 4 fois plus qu'en 1990.

Pour autant, malgré son vieillissement marqué, la population réunionnaise reste relativement jeune par rapport au reste de la population française. La part des 50 ans ou plus y est inférieure de 7 points par rapport à la moyenne hexagonale (39 %), ce qui en fait la troisième région française la plus jeune après Mayotte et la Guyane.

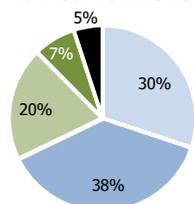
### Une forte augmentation du 4e âge à l'horizon 2050

Selon le scénario de référence de la projection de population réalisée par l'Insee, ce vieillissement se prolongerait à La Réunion à l'horizon 2050. Le nombre de seniors atteindrait 371 000 pour une population totale de 1,022 million

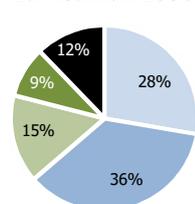
d'habitants, soit une proportion de 36 % (figure 1), en hausse de 4 points par rapport à 2020, soit près de 100 000 personnes (Dehon, 2022). Cette hausse serait toutefois moins rapide qu'entre 1990 et 2020 (+17 points). Elle serait principalement portée par les personnes les plus âgées : le nombre des 75 ans ou plus triplerait pour atteindre 124 000 personnes en 2050, soit 12 % de la population contre 5 % en 2020.

#### 1 Répartition de la population en 2020 et 2050 par âge

La Réunion 2020



La Réunion 2050



■ moins de 20 ans ■ 20-49 ans ■ 50-64 ans ■ 65-74 ans ■ 75 ans ou plus

Source : Insee, Recensement de la population 2020, scénario de référence de projection Omphale 2022

Cette tendance s'expliquerait par l'arrivée à ces âges des générations nombreuses nées dans les années 1960-1970 et par l'augmentation de la longévité. Dans le scénario de référence, l'espérance de vie continuerait ainsi d'augmenter entre 2020 et 2050, de 78 ans à 82,5 ans pour les hommes (+4,5 ans) et de 84,3 ans à 86,2 ans pour les femmes (+1,9 ans).

### La croissance de la population en âge de travailler resterait modérée

Le vieillissement de la population se traduirait à partir de 2020 par une croissance modérée de la population en âge de travailler (15-64 ans). Celle-ci n'augmenterait que de 5 % en 30 ans pour s'établir à 594 000 personnes en 2050 (+30 000 par rapport à 2020), soit bien inférieure à la hausse de 18 % de la population totale (+155 000 personnes). Pour rappel, elle avait augmenté de manière particulièrement dynamique sur la période 1990-2009 (+20 % sur la décennie 1990 et +18 % sur la décennie 2000), avant de fortement ralentir entre 2009 et 2020 (+4 %). La pression démographique sur le marché du travail continuerait ainsi à se tasser entre 2020 et 2050, limitant le nombre d'emplois à créer pour absorber les potentiels nouveaux actifs.

### Malgré la hausse des taux d'activité, la population active senior progresserait peu d'ici 2050

Selon la projection, la population active (c'est-à-dire les personnes en emploi ou à la recherche d'un emploi) senior n'augmenterait que de 2 000 personnes en 30 ans pour atteindre 103 000 actifs en 2050. Elle contribuerait donc marginalement à la croissance de la population active totale, qui passerait quant à elle de 328 000 personnes en 2020 à 396 000 en 2050.

Cette évolution s'inscrit dans un scénario de baisse du nombre de seniors âgés de 50 à 64 ans d'ici 2050. Cette baisse serait toutefois compensée par la hausse du taux d'activité, dans un contexte de participation croissante des femmes au marché du travail, de matérialisation des effets différés des récentes réformes des retraites, et probablement aussi d'amélioration progressive du niveau de formation chez les personnes nées après 1980 (et qui auront 50 ans à partir de 2030). Le taux d'activité des 50-64 ans s'établirait ainsi à 66 % en 2050 (70 % pour les hommes et 63 % pour les femmes), soit le niveau observé en 2020 dans l'ensemble du pays. La progression serait donc plus rapide que dans l'Hexagone mais le taux d'activité réunionnais resterait inférieur au niveau national à l'horizon 2050.

Pour mémoire, la population active des 50-64 ans a plus que doublé à La Réunion entre 2007 et 2020, passant de 48 000 à 101 000 personnes. Cette progression tient à la fois à l'augmentation du nombre de seniors et à leur participation accrue au marché du travail. En 2007, 44 % des 50-64 ans de l'île étaient actifs, contre 58 % en 2020.

La hausse est particulièrement marquée chez les femmes pour lesquelles le taux d'activité passe de 40 % à 54 %, tandis

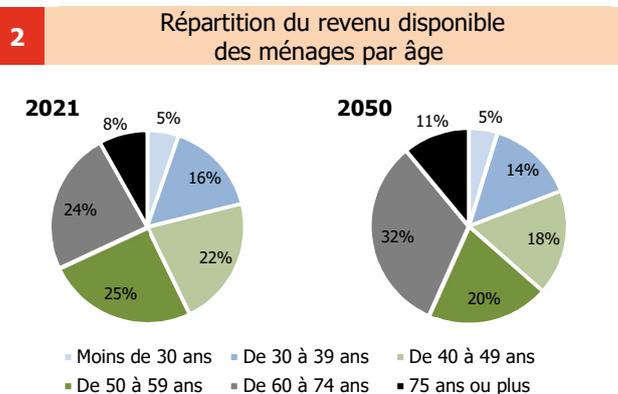
que celui des hommes progresse plus modérément (de 55 % à 62 %), avec un écart désormais semblable à celui observé dans l'ensemble de la France (6 points en 2020). Cette progression plus tardive de l'activité des Réunionnaises s'explique par des réalités locales persistantes : un accès à l'emploi historiquement plus difficile pour les femmes, l'importance passée du travail informel dans certains secteurs (services aux particuliers, commerce...), un niveau de formation plus faible pour les générations nées avant les années 1975 et des maternités plus nombreuses qu'ailleurs.

Par ailleurs, les actifs de 55 ans ou plus sont incités à prolonger leur activité au regard des réformes des retraites successives qui ont progressivement allongé la durée de cotisation requise pour un départ à taux plein depuis 2003. Cela a impacté en particulier les carrières interrompues ou marquées par des périodes de chômage ou d'arrêt liées aux enfants. En 2020, malgré ce rattrapage, le taux d'activité des seniors réunionnais reste inférieur (58 %) à celui observé au niveau national (67 %).

### Le revenu par habitant devrait augmenter sous l'effet des seules évolutions démographiques...

À l'horizon 2050, sous l'effet des seules évolutions démographiques attendues, et à revenus des ménages constants (méthodologie), le revenu disponible par habitant augmenterait de 6 % (revenu à disposition pour consommer et épargner). Par conséquent, la nouvelle structure de population liée au vieillissement aurait un effet positif sur le total des revenus disponibles du territoire, toutes choses égales par ailleurs.

La hausse du revenu disponible par habitant résulterait principalement de celle du nombre de ménages de 60 ans ou plus et de leur part dans les revenus de l'ensemble des ménages, de 32 % en 2021, à 43 % en 2050 (*figure 2*). Ce résultat peut surprendre si l'on considère qu'une partie de cette population est retraitée, et bénéficierait a priori de revenus de remplacement inférieurs.



Source : Filosofi 2020, Projections de ménages (Insee), Projections de revenus par personnes (IEDOM)

Dans les faits, pour les actifs à faibles revenus (qu'ils proviennent de minima sociaux ou d'autres sources) ou à carrières incomplètes, un départ à la retraite se traduit par

une hausse du revenu. Le revenu de solidarité active (RSA) pour une personne seule sans aide personnalisée au logement est, par exemple, inférieur de 40 % à l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA), dit « minimum vieillesse ». Or, en 2023, l'ASPA est perçue par un retraité sur cinq à La Réunion et, bien que les pensions de retraites s'améliorent graduellement, la part de retraités bénéficiaires n'a diminué que de 2 points au cours des dix dernières années.

De plus, à La Réunion, l'écart entre les revenus des actifs et des retraités est relativement limité. Le revenu moyen disponible des ménages retraités est supérieur de 4 % à celui des ménages dont le référent fiscal a moins de moins de 35 ans, et seulement inférieur de 18 % à celui de l'ensemble des ménages.

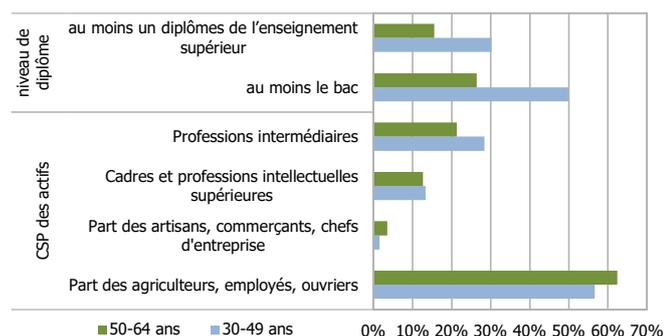
Enfin, le vieillissement de la population signifie également que la part des moins de 20 ans dans la population totale baisserait en 2050 (-2,5 % par rapport à 2020). Or, cette population perçoit peu de revenus, qu'ils soient issus du travail ou de transferts sociaux.

### ...d'autant que le niveau moyen des retraites devrait continuer à progresser à La Réunion

Le niveau moyen des pensions devrait continuer à s'accroître pour les générations arrivant à l'âge de la retraite après 2030 et ainsi contribuer à dépasser le seul effet démographique du vieillissement. Pour rappel, il a progressé rapidement entre 2012 et 2016. La part de retraités bénéficiant d'une carrière complète a augmenté de 8 points entre 2012 et 2016, passant de 33 % à 41 %. Le niveau de leur pension croît ainsi de 4,4 % sur la période (contre +0,8 % en France). Cette évolution devrait se prolonger, puisque les Réunionnais d'aujourd'hui sont plus souvent en emploi que leurs aînés.

De surcroît, ils exercent des professions mieux rémunérées. Ainsi, en 2021, les 30-49 ans exercent plus souvent des professions intermédiaires (+7 points par rapport aux 50-64 ans) et sont aussi moins souvent employés, ouvriers ou agriculteurs que leurs aînés (-6 points par rapport aux 50-64 ans (*figure 3*)). Les jeunes actifs sont en effet plus souvent diplômés. En 2021, 50 % des 30-49 ans ont au moins le bac, contre seulement 21 % des 50-64 ans. De même, 30 % des 30-49 ans ont un diplôme de l'enseignement supérieur pour seulement 16 % des 50-64 ans.

### 3 Diplôme et catégories socio-professionnelles des actifs de 30-49 ans et de 50-64 ans en 2021



Source : Insee, Recensement de la population 2020

### La hausse du revenu bénéficierait principalement à l'épargne dans des placements liquides

Le vieillissement de la population réunionnaise devrait également se traduire par une hausse significative du niveau de l'épargne. Les 65 ans ou plus, qui représenteront une part plus importante de la population, disposent en effet d'une épargne supérieure aux autres classes d'âge. D'après la Banque de France, l'ensemble des placements gérés par les établissements financiers à fin 2020 s'élève à 111 000 € pour un retraité français, contre 35 000 € pour un salarié. De plus, à La Réunion, les personnes de 65 ans ou plus sont davantage propriétaires de leur logement que les autres, et ont moitié moins recours aux crédits à la consommation. En France, les retraités maintiennent aussi leur niveau de patrimoine accumulé grâce à un taux d'épargne nette positif (6 %).

La hausse attendue du niveau de l'épargne devrait bénéficier aux placements liquides. L'aversion au risque pousse les seniors à sur-épargner vers des placements sécurisés, tels que les dépôts à vue et les livrets réglementés, considérant ce patrimoine comme une réserve de valeur (Arrondel et Masson, 2017). Cette dernière offre une certaine flexibilité et permet de faire face aux imprévus liés à l'âge. Les actifs risqués ne bénéficieront donc pas de cette dynamique. En 2015, le recours à l'assurance-vie est deux fois moins important pour les ménages réunionnais : 17 % contre 36 % dans l'Hexagone (Fleuret et Ramaye, 2018).

### Le vieillissement accélérerait la consommation de services

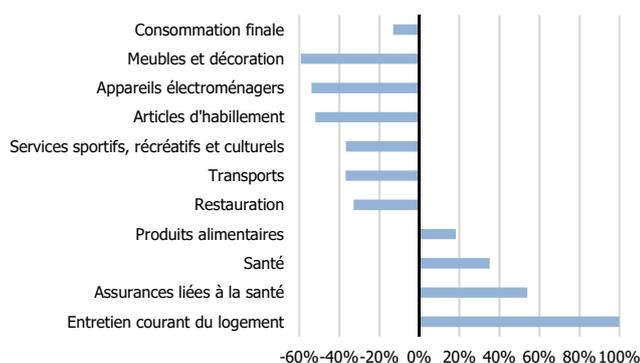
Les Réunionnais de 65 ans ou plus dépensent moins en moyenne que l'ensemble des ménages (-13 % en 2017). Comme les seniors en général (Lührmann, 2005), la composition de leur panier de biens et services est également différente (*figure 4*). Les dépenses allouées au transport sont moindres (-37 %), tout comme les dépenses de loisirs : restauration (-33 %) et services sportifs, récréatifs et culturels (-37 %). Les dépenses en articles d'habillement (-52 %), en meubles et articles de décoration (-59 %), en appareils électroménagers (-54 %), sont bien plus faibles pour cette classe d'âge qui est plus sédentaire et déjà très équipée.

À l'inverse, d'autres dépenses sont supérieures à la moyenne. Les besoins en services de santé des personnes de 65 ans ou plus sont significativement plus élevés que la moyenne (+35 %), mais restent limités (1 % du budget total) puisqu'ils sont majoritairement pris en charge collectivement. Le budget dédié aux assurances santé, qui représente 4 % du total, est aussi supérieur à la moyenne (+54 %). Les 65 ans ou plus dépensent davantage pour les produits alimentaires (+18 %) et deux fois plus que la moyenne pour l'entretien de leur logement.

Toutes choses égales par ailleurs, dans une société réunionnaise vieillissante, la consommation des ménages se tournerait vers les services au détriment des biens, en particulier les biens de consommations importés (Badilla-Maroto et al., 2024). Ces orientations reflètent le changement

de mode de vie au passage à la retraite et les besoins spécifiques qui naissent du vieillissement.

#### 4 Consommation des 65 ans et plus en comparaison de la moyenne réunionnaise par type de dépenses



Source : Insee, Enquête Budget des Familles 2017

### Davantage de besoins de prise en charge des personnes âgées dépendantes notamment à domicile

Avec le vieillissement de la population, la demande de services spécifiques pour les personnes âgées augmente. Cela inclut les services de soins de santé spécialisés, les soins de longue durée et d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes, les services de soutien à domicile, etc. Ces services nécessitent des investissements importants en termes d'infrastructures (coût pour la collectivité) et de ressources humaines (formation à anticiper). Ces problématiques se poseront de manière accrue sur l'île dans les prochaines années.

En effet, la santé des seniors est, à La Réunion comme dans les autres DOM, plus dégradée que dans l'Hexagone (Merceron et Thibault, 2021). Ainsi, les seniors réunionnais sont déjà davantage dépendants : en 2015, 19 % des 60 ans ou plus ont perdu leur autonomie, contre 15 % dans l'Hexagone. La Réunion est également l'un des territoires où le taux de prévalence de la perte d'autonomie augmenterait le plus fortement d'ici 2050 (Lharbi et Roy, 2019).

Par ailleurs, les seniors en perte d'autonomie vivent davantage à leur domicile à La Réunion. Seuls 3 % des 75 ans ou plus vivant à La Réunion résident en institution, contre 8,8 % en France (Lharbi et Roy, 2019). Les politiques publiques régionales sont largement orientées vers les solutions de prise en charge à domicile de la dépendance. De fait, en 2021, 11 % des habitants de 60 ans ou plus vivant à leur domicile sont en perte d'autonomie, soit 19 000 personnes, contre 7 % dans l'Hexagone (Ramaye, 2023). En outre, le faible niveau de vie des seniors favorise la solution du maintien à domicile, souvent moins coûteuse.

De surcroît, le maintien à domicile est traditionnellement favorisé par une cohabitation intergénérationnelle plus fréquente. En 2021, 63 % des seniors de 85 ans ou plus ne

vivent pas seuls contre 43 % dans l'Hexagone. La part de proches aidants, qu'ils vivent ou non sous le même toit que la personne aidée, est alors plus élevée sur l'île : 11,5 % des 15 ans ou plus résidant sur l'île déclarent apporter un soutien à la vie quotidienne à un proche en situation de handicap ou de perte d'autonomie contre 9 % en moyenne nationale (à structure d'âge identique) (Blavet, 2023).

Mais le réseau d'aidants familiaux potentiels se réduit progressivement (Dehon et al., 2022). Les seniors d'aujourd'hui ont eu moins d'enfants que leurs aînés et ceux-ci sont plus mobiles. En 2020, 12 % des parents de 55 ans ou plus n'ont aucun enfant résidant sur l'île, soit 3 points de plus qu'en 2010. À cela s'ajoute le développement de l'emploi (notamment féminin) avec l'élévation du niveau de diplôme et la forte part de famille monoparentale (un tiers des familles en 2020). Le recours à une aide professionnelle, pour l'instant moins important sur l'île - seuls 15 % des seniors de 55 ans ou plus bénéficient de l'aide d'un professionnel à La Réunion - deviendra alors inéluctable pour rester chez soi.

### Le nombre de ménages utilisateurs de services à la personne pourrait augmenter d'un tiers

À La Réunion, malgré un faible équipement en établissement pour personnes âgées dépendantes, le recours aux services à la personne est moins répandu (7 % contre 14 % en moyenne nationale - Borey, Diel, Muzzolin, 2025). Le taux de recours est plus faible à La Réunion, et ce même en prenant en compte les prestations financées directement par la solidarité comme l'Allocation personnalisée d'autonomie (ce qui augmenterait le taux à 10 % (Chaussy, 2020)). De nombreuses personnes âgées semblent d'ailleurs limiter leur consommation de services à la personne pour des raisons financières : parmi les personnes de 60 ans ou plus qui ne reçoivent pas d'aide à domicile, une sur cinq déclare en avoir besoin, notamment pour le ménage ou le repas. Ainsi, le nombre de ménages utilisateurs de services à la personne pourrait progresser d'un tiers d'ici 2050 sur l'île, en lien avec le vieillissement de la population (Borey, Diel, Muzzolin, 2025).

En 2019, l'emploi dans les services à la personne représente 5,8 % de l'emploi total, une part plus élevée qu'en moyenne française (Borey et al., 2024). Cette part pourrait donc encore progresser, nécessitant des besoins de formation importants pour anticiper les recrutements nécessaires.

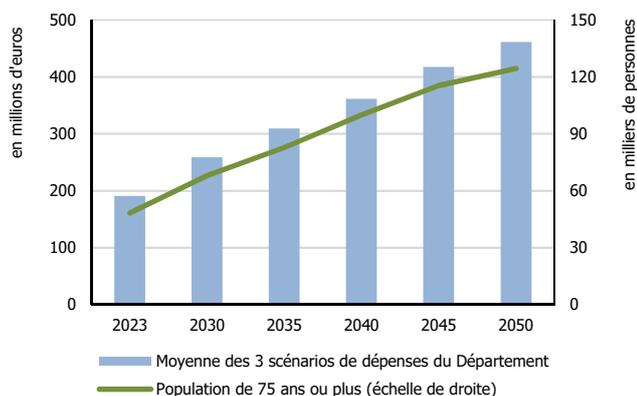
### Une forte augmentation des dépenses pour la prise en charge de la dépendance

Le vieillissement de la population aura des impacts sur les finances publiques au niveau national (hausse du volet des dépenses de santé et de retraite notamment), mais aussi au niveau local sur les finances du Département qui est en première ligne pour le financement de la dépendance. Entre 2019 et 2023, les dépenses du Département de La Réunion au titre de la prise en charge de la dépendance à domicile ou en établissement augmentent de 25 %, proche de 200 millions d'euros en 2023.

Pour accompagner ces transformations, l'AFD a co-financé avec la Banque des Territoires une mission d'assistance à la mise en œuvre de la « Politique Grand Âge » pour le Département de La Réunion qui a été confiée au groupe SPQR Conseil. Le diagnostic permet notamment d'estimer l'évolution prévisible des coûts pour le Département à partir des coûts moyens annuels actuels de la dépendance selon le type de prise en charge, des taux de croissance des projections de personnes âgées en perte d'autonomie (Baktavatsalou, Chaussy, Sui-Seng, 2020) appliquées aux nouvelles projections et le nombre de bénéficiaires actuels des aides à la dépendance du département. Il montre qu'à l'horizon 2030 les dépenses du Département augmenteraient fortement, quel que soit le scénario de prise en charge retenu (figure 5).

**5**

### Évolution de la population de plus de 75 ans et projections des dépenses de dépendance du Département



Source : SPQR Conseil, projection CEROM

Dans le cas où le nombre de places en institution n'évoluerait pas (scénario 1) et en tenant compte d'une croissance de 1 % par an du montant des dépenses par bénéficiaire, les dépenses du Département devraient augmenter de 47 % entre 2023 et 2033. Dans le scénario 2, dans lequel est maintenue stable la part des personnes âgées dépendantes en institution, la hausse serait de 51 %. Dans le scénario 3, où la part des personnes en institution augmenterait de 9 % en 2023, à 12 % en 2033, les dépenses croîtraient de 56 % sur la prochaine décennie.

Selon la même méthodologie, en s'appuyant sur le nombre de personnes âgées dépendantes projetées estimées dans le rapport à l'horizon 2050, les dépenses de dépendance du Département seraient multipliées par 2,3 à 2,5 entre 2023 et 2050 selon le scénario retenu. Bien que ces montants doivent être considérés avec précaution, ils illustrent une tendance générale à la forte croissance des dépenses qu'il sera nécessaire d'anticiper.

### Définition

Un senior désigne ici toute personne de plus de 50 ans. Cette définition nous permet de regrouper une large population, afin d'aborder des sujets allant de la population active de 50 à 64 ans, jusqu'à la dépendance des retraités.

### Méthodologie

Les projections utilisées dans cet article ne constituent pas des prévisions, mais un exercice de simulation fondé sur un ensemble cohérent d'hypothèses. Elles ne présument ni du contexte socio-économique futur, ni de l'impact d'éventuelles transformations structurelles.

#### Projections de population :

Le scénario de référence de projections de population de l'Insee retenu dans cette étude se base sur un maintien de la fécondité, une hausse de l'espérance de vie et un solde migratoire annuel négatif avec l'Hexagone et nul avec l'étranger. Le détail est consultable dans la publication associée (Dehon, 2022).

#### Projections d'actifs de 50-64 ans :

La population active au sens du Bureau International du Travail (BIT) regroupe les actifs en emploi, qui ont travaillé au moins une heure au cours de la semaine de référence, et les chômeurs au sens du BIT, qui n'ont pas travaillé mais sont disponibles et à la recherche active d'un emploi. Les taux d'activité sont calculés à partir des données de l'enquête Emploi de 2005 à 2024. Ils sont exprimés en moyenne annuelle lissée, en âge courant et appliqués aux populations de référence pour obtenir la population active. La méthode de projection combine, pour différentes catégories de sexe et d'âge, les projections de population de l'Insee (scénario de référence) et de nouvelles projections sur les taux d'activité. Ces taux d'activité projetés s'appuient sur leur évolution passée à La Réunion et sur les projections de taux d'activité de la France de l'Insee, publiée en 2023 (Fabre, Olivia et Rubin, 2023), qui incluent l'impact anticipé des réformes des retraites. À La Réunion, comme en France, le taux d'activité des 50-54 ans est maintenu constant, celui des 55-59 ans progresse au même rythme qu'au niveau national, tandis que celui des 60-64 ans augmente mais moins rapidement qu'en France, car il est déjà à un niveau élevé.

#### Projection du revenu par habitant :

L'estimation du revenu par habitant consiste à utiliser les projections du nombre de ménages par classe d'âge en 2050, et d'appliquer leur revenu respectif de 2021. Pour comparer les estimations de 2050 et de 2021, il faut alors tenir compte de la diminution progressive du nombre de personnes par ménage (-13 % de 2021 à 2050), qui fait pression à la baisse sur le revenu des ménages. In fine, cette méthode mesure uniquement l'effet des évolutions démographiques sur le revenu. Dans le détail, trois éléments sont utilisés ici : le nombre total de ménages par classe d'âge, le nombre moyen de personnes par ménage de chaque classe d'âge, et le revenu FiLoSoFi de chaque classe d'âge en 2021. Cette estimation est testée à l'aide de différentes modélisations qui donnent des résultats convergents autour de 6 % de croissance du revenu disponible par habitant.

Pour la dimension démographique de l'analyse, nous utilisons l'estimation du nombre de ménages par classe d'âge réalisée par l'Insee en 2021, et les projections pour 2050. Pour la dimension monétaire, le revenu disponible FiLoSoFi de 2021 est appliqué à la structure des ménages en 2050. Il s'agit donc d'un concept de revenu différent de ceux des comptes économiques (Revenu disponible brut ou PIB par habitant)

Toutefois, entre 2020 et 2050, le nombre moyen de personnes par ménage devrait se réduire de 13 %. Afin de considérer ces évolutions, les données du recensement de la population de l'Insee de 2021 ont aussi été utilisées à des niveaux plus fins (couple, personne seule, etc.), pour déterminer un nombre de personnes par ménage pour chaque classe d'âge. Ce résultat permet d'appliquer une décote au revenu moyen des ménages de la classe d'âge, proportionnelle à la perte du nombre de personnes. Le revenu moyen de 2050 subit donc une décote de 13 % par rapport au revenu moyen de 2021.

Une fois pris en compte la dynamique démographique des ménages de chaque classe d'âge, et leur revenu moyen respectifs, nous obtenons un revenu total disponible pour chaque classe d'âge. Nous les somons pour déterminer le revenu disponible total perçu par le

territoire. Ce résultat est ensuite divisé par la prévision de population, qui révèle alors le revenu disponible par habitant.

## **P**our en savoir plus

Arrondel, Masson, 2017, [Pourquoi la demande d'actions baisse-t-elle pendant les crises ?](#), Économie et Statistique, n° 494-495-496, pp. 167-190.

Baktavatsalou, Chaussy et Sui-Seng, 2020, [Trois fois plus de seniors en perte d'autonomie en 2050 Projections de personnes âgées en perte d'autonomie à La Réunion](#), Insee Analyses Réunion, n°45.

Badilla-Maroto, Faber, Levy et Muñoz. 2024, [Senior Migration, Local Economic Development and Spatial Inequality](#), Working Paper, UC Berkeley.

Bentoudja, Rosa et Schianchi, 2024, [Un recours plus fréquent à la formation en 2022 pour les personnes en emploi et les plus diplômées](#), Insee Première, n°1994.

Blavet, 2023, [9,3 millions de personnes déclarent apporter une aide régulière à un proche en situation de handicap ou de perte d'autonomie en 2021](#), DREES, Études et résultats, n° 1255.

Borey, Diel et Muzzolin, 2025, [Forte hausse attendue de la demande de services à la personne d'ici 2050](#), Insee Première, n° 46.

Borey, et al, 2024, [En moyenne, 4 % de l'emploi salarié total dans les services à la personne et jusqu'à 6 % dans le Sud-Ouest](#), Insee première, n°1981.

Dehon, Fabre, Breton, Marie, Floury et Crouzet, 2022, [Panorama des évolutions de la société réunionnaise de 2010 à 2020 Enquête Migrations, Famille et Vieillesse 2020-2021](#), Insee Analyses Réunion, n°79.

Dehon, 2022, [Une population en hausse et vieillissante, malgré des naissances nombreuses Projections de population à La Réunion à l'horizon 2050](#), Insee Analyses Réunion, n°77.

Fabre, Olivia et Rubin, 2023, [Une actualisation des projections de population active tenant compte de la réforme des retraites de 2023](#),

Insee Référence « Emploi, Chômage, Revenus du travail, Edition 2023 ».

Fabre, Ramaye et Lahy, 2024, [À La Réunion, les deux tiers des seniors en emploi travaillent dans le secteur privé](#), Insee Analyses Réunion, n°90.

Fleuret, Ramaye, 2018, [Livrets d'épargne et résidence principale constituent l'essentiel du patrimoine des plus modestes](#), Insee Analyses Réunion, n°31.

Larbi, Roy, 2019, [4 millions de seniors seraient en perte d'autonomie en 2050](#), Insee Première n°1767.

Lührmann, 2005, [Population aging and the demand for goods & service](#), MEA Discussion Papers, University of Mannheim, n°95-2005.

Masson, Touzé, 2019, [Vieillesse et épargne des ménages. Comment favoriser une meilleure accumulation du capital ?](#). Revue de l'OFCE, (161), pp.225-286.

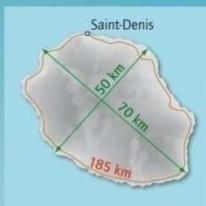
Merceron, Thibault, 2021, [Un Réunionnais sur dix déclare être en mauvaise santé Enquête Santé à La Réunion en 2019](#), Insee Analyses Réunion, n°58.

Ramaye, 2023, [Davantage de seniors en perte d'autonomie à domicile à La Réunion que dans l'Hexagone](#), Insee Flash Réunion, n°263.

Sequin, Sui-Seng, 2022, [Les retraites à La Réunion - Les pensions de retraite les plus faibles des régions françaises](#), Insee Analyses Réunion, n°69.

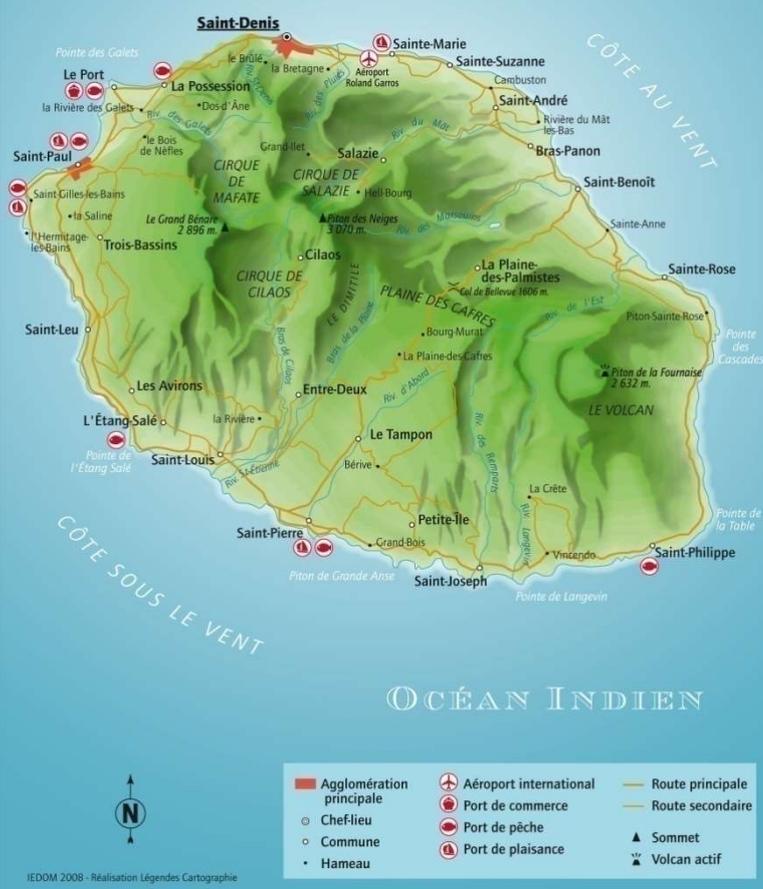
Commission européenne, 2024, [Ageing Report: Economic & Budgetary Projections for the EU Member States \(2022-2070\)](#), European Economy, Institutional Papers, n°279.

Lisack, Sajedi et Thwaites, 2019, [Les impacts macroéconomiques du vieillissement de la population](#), Banque de France, Document de travail, n°745.



Le partenariat pour les Comptes économiques rapides pour l’Outre-mer (CEROM) réunit, depuis 2004, les Instituts d’émission (IEDOM-IEOM), l’Agence française de développement (AFD), et les instituts de statistique intervenant dans les départements et collectivités d’outre-mer : l’Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), l’Institut de la statistique et des études économiques de Nouvelle-Calédonie (Isee), l’Institut de la statistique de Polynésie française (ISPF).

Il a pour objectifs l’élaboration des comptes rapides, la modélisation de l’évolution des économies et la publication d’analyses macroéconomiques ou thématiques sur les départements et collectivités d’Outre-mer. Les comptes économiques rapides reposent sur une modélisation macroéconomique alimentée par les premières données disponibles de l’année écoulée. Il ne s’agit donc pas d’un compte définitif. Les estimations pourront faire l’objet d’une révision lorsque la totalité des données de l’année sera connue.



**Directeur de la publication :** Philippe La Cognata

**Rédaction :** Magali Bonnefont et Bruno Garoche (Insee), Pascale Scapecchi (AFD), Nicolas Gobaraja et Sébastien Aubert (IEDOM)

**Éditeur :** IEDOM

**Achévé d’imprimer :** octobre 2025

**Dépôt légal :** ISSN 2114-0456